

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	SFR	Arrdt	9 ^{ème}
Nom de site	ZRT2	Numéro	7510058804
Adresse du site	15, rue de Tréville	Hauteur	R+6 (22.72m)
Bailleur de l'immeuble	Copropriété privée	Destination	Habitations
Type d'installation	Ce projet consiste à déployer une antenne tube entrelacée à faisceaux fixes et orientables pour la 3G/4G/5G NR2100 et 5G NR3500 et trisecteurs		
Complément d'info	Une antenne sur 3 azimuts		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement au Département Téléphonie Mobile (J)	13/02/2024
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	16/02/2024
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	13/03/2024

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	L'opérateur prévoit d'installer une nouvelle antenne-relais sur le secteur pour permettre de disposer d'un réseau de qualité sur une zone jusqu'alors mal couverte et/ou permettre de continuer à téléphoner ou naviguer sur internet tout en évitant la saturation des réseaux, conformément à nos obligations réglementaires.		
Détail du projet	Ajout d'une antenne pour la fréquence 3500 MHz (5G) ainsi que pour la 3G/4G (fréquences, 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2600MHz) avec partage du 2100MHz en 4G/5G, orientées vers les azimuts 40°, 220° et 310°.		
Distance des ouvrants	Néant	Vis-à-vis (25m)	R+6 (22m)
Estimation	3G/4G/5G (2100): 80° <5V/m - 200° <5V/m - 320° <5V/m 5G (3500) : 80° <2V/m - 200° <2V/m - 320° <2V/m		
Hauteur (HMA) des antennes	25.85m		

Incidence visuelle

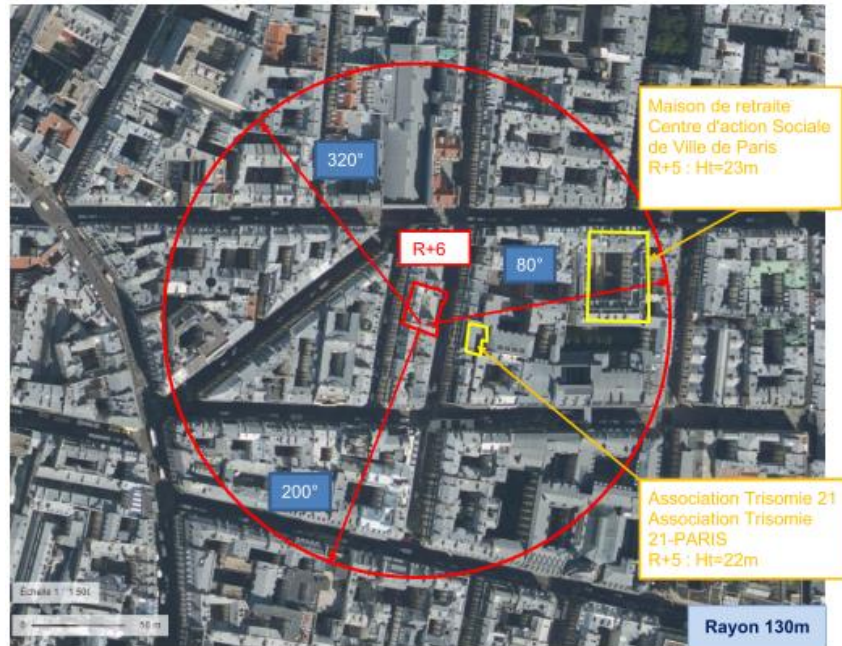
Description des antennes et intégration paysagère	Ce projet consiste à déployer une antenne tube entrelacée à faisceaux fixes et orientable pour la 3G/4G/5G.
Zone technique	Création de la zone technique au niveau de la terrasse

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable <input type="checkbox"/>
		Défavorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis		Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Nom et type	Adresse	hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Maison de retraite	15 Rue Richer 75009	24m	Oui	115m	0.444 V/m
Centre d'action Sociale de Ville de Paris					
Association Trisomie 21	14 Rue de Trévisse 75009	22m	Oui	25m	1.4664 V/m
Association Trisomie 21-PARIS					

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G (2100 MHz) - Faisceau fixe

❖ Exposition par antennes à faisceau fixe

Le niveau maximal d'exposition simulé à 1,5 m de hauteur est compris entre 1 et 2 V/m

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:

	Azimet 80°	Azimet 200°	Azimet 320°
Niveau Maximal	entre 4 et 5 V/m	entre 4 et 5 V/m	entre 4 et 5 V/m
Hauteur	22.5 m	22.5 m	21.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

v. Azimet 320°: antennes fixes

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimet 320°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 21.5 m .



Légende



Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) - Faisceaux orientables

❖ Exposition par antennes à faisceaux orientables

Le niveau maximal d'exposition simulé à 1,5 m de hauteur est compris entre 0 et 1 V/m .

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceaux orientables:

	Azimet 80°	Azimet 200°	Azimet 320°
Niveau Maximal	entre 1 et 2 V/m	entre 1 et 2 V/m	entre 1 et 2 V/m
Hauteur	22.5 m	22.5 m	21.5 m

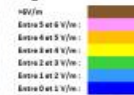
SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

vi. Azimet 320°: antennes à faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimet 320°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m . La hauteur correspondante est de 21.5 m .



Légende



Vue des Antennes Avant/Après

Avant travaux



Après travaux



Vue des Azimuts

Azimut 80° :



Azimut 200° :



Azimut 320° :

